

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
26/03/2021

Dossier complet le :
26/03/2021

N° d'enregistrement :
f09321p0099

1. Intitulé du projet

Rénovation de la déchèterie de Sainte Maxime

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MORISSE Vincent- Président de la Communauté de Communes du Golfe de Saint
Tropez

RCS / SIRET

2 0 0 0 3 6 0 7 7 0 0 0 1 0

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°b Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement	Déchèterie existante évoluant du régime déclaratif vers le régime d'enregistrement ICPE (rubriques 2710-1-b (D), 2710-2-a (E) 2714-2 (D), 2716-1 (E), et 2794-1 (E))
47°a Défrichements soumis à autorisation en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.	Défrichement de 7 070 m ² (0,7 ha) liés à l'extension de la déchetterie et à l'aménagement d'une voie d'accès sécurisée.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en un réaménagement et une optimisation de la déchèterie intercommunale existante, située à Sainte-Maxime.

Les travaux de rénovation, de remise aux normes et de restructuration seront réalisés sur les quais, les locaux et la voirie interne de l'installation.

Par ailleurs, une nouvelle voie d'accès sera aménagée pour assurer la desserte de l'installation dans des conditions plus sécuritaires vis-à-vis de la circulation routière sur la RD25.

Ces travaux s'accompagneront de la démolition des voiries internes, des locaux et d'une partie des clôtures délimitant la partie sud de l'installation.

4.2 Objectifs du projet

Le projet doit permettre :

- la mise aux normes de l'installation,
- l'amélioration du niveau de service aux usagers,
- la mise en sécurité de l'installation,
- la réhabilitation du local gardien,
- l'intégration de l'installation dans son environnement,
- la mise en sécurité de l'accès à l'installation par une nouvelle voie d'accès qui permettra de supprimer la file d'attente qui se forme sur la RD25.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour 2022 :

- Fermeture de la déchèterie aux usagers à partir de février / mars 2022,
- Travaux de la déchèterie à partir de juin 2022 pour 10 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La déchèterie, après sa rénovation, accueillera les même types de déchets qu'avant rénovation et verra ses capacités d'accueil augmentées. L'installation sera optimisée, son exploitation et son utilisation seront plus sécurisées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'enregistrement au titre des rubriques ICPE 2710-2, 2716 et 2794-1,
- Autorisation de défrichement,
- Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de l'ICPE avant/après travaux	8 800 m ² / 14 000 m ²
Longueur de la voie d'accès à la déchèterie	80m
Superficie défrichée	7070 m ² (0,7 ha)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

83120 Sainte-Maxime
Parcelle : E168 / E350

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 3 3' 4 1" 5 Lat. 0 6° 6 0' 9 0" 7 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 3° 3 3' 4 7" 6 3 Lat. 6 ° 6 0' 8 8" 0 4

Point d'arrivée :

Long. 4 3° 3 3' 3 3" 1 5 Lat. 6 ° 6 1' 0 5" 2 6

Communes traversées :

83120 Sainte-Maxime

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II : "Maures"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPBE du Var approuvés le 23/05/2011 (PPBE1 RRN), 21/06/2016 (PPBE2 RNN), 17/10/2016 (PPBE2 voies ferrées) - PPBE de 2ème et 3ème échéance du réseau communal de Sainte Maxime approuvé le 27/06/2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPR inondation approuvé le 09/02/2001, révision prescrite le 22/07/2011. Le projet est localisé hors zone inondable. - PPR feux de forêt approuvé par anticipation le 18/12/2013. Le projet est localisé en "zone rouge" incendies de forêt.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les reconnaissances et analyses ponctuelles réalisées, à ce stade, sur des échantillons concluent notamment que « Les valeurs de PCB totaux sont élevées et dépassent les seuils d'acceptation ISDND et ceux fournis par le guide pour la qualité des sols proposées par le BRGM en 2003 ». De nouvelles reconnaissances et analyses seront menées afin de déterminer les possibilités de ré emploi sur site et les conditions d'évacuation des matériaux ne pouvant être ré employés considérant les niveaux de polluants mesurés.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC "La plaine et le massif des Maures" (FR9301622). L'installation est séparée du site par la RD25.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé le plus proche distant de plus de 4km : "Terrains du Cap des Sardineaux compris entre la Route Nationale 98 et la mer, à Sainte maxime".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires sont les matériaux pollués ne pouvant être réutilisés sur site soit environ 12 200 m3.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est déficitaire en matériaux : - Déblais à évacuer (matériaux pollués) : 12200 m3, - Remblais d'apport 16600 m3.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pré diagnostic écologique (joint en annexe) montre que le site présente un caractère plutôt semi-naturel : il est occupé majoritairement par la déchèterie ; les zones de maquis dans l'emprise du projet (extension et voie d'accès), sont les plus intéressantes bien qu'elles soient débroussaillées. A ce stade, les enjeux écologiques avérés sont limités à la présence d'oiseaux communs (protégés). Des potentialités écologiques demeurent. Aussi, la CCGST fait réaliser actuellement des investigations complémentaires afin de lever les potentialités et, le cas échéant, définir les mesures " Éviter, Réduire, Compenser ".
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ce stade, considérant la nature, l'implantation et les résultats du pré-diagnostic écologique, le projet ne semble pas susceptible d'impacter un habitat ou une espèce du réseau Natura 2000. Néanmoins, les investigations complémentaires en cours ont notamment pour objectif de le vérifier.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des emprises supplémentaires d'environ 0,7 ha sur des zones de maquis au sud de l'installation.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque feux de forêt : aléa moyen à très élevé ne présentant pas d'enjeux particuliers, mais aussi zones non directement exposées au risque où certaines occupations ou utilisations du sol pourraient aggraver celui-ci ou en créer de nouveaux. Le projet intègre les dispositions techniques imposées par le PPRIF.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de risques supplémentaires par rapport à la situation existante.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire par rapport à la situation existante. Rappelons qu'actuellement, lors des heures d'affluence, une file d'attente se forme sur la RD25 pour accéder à l'installation. Le projet prévoit la création d'une voie d'accès entre la RD25 et l'installation de manière qui permettra le stockage des véhicules en attente en dehors de la RD25, améliorant ainsi la sécurité des usagers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de nuisances sonores supplémentaires par rapport à la situation existante. Conformément à la législation ICPE, un suivi des émergences sera réalisé comme actuellement. L'installation est bordée par la RD25, infrastructure classée bruyante de 3ème catégorie.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de nuisances olfactives supplémentaires par rapport à la situation existante.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de vibrations perceptibles. par le voisinage.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage extérieur du site sera réalisé, suivant la norme de l'EN 12464-2 5.7 aires de stockage pour des manutentions de courte durée d'éléments de taille importante et de matériaux bruts, chargement et déchargement en vrac.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendra pas de rejets dans l'air supplémentaires par rapport à la situation actuelle.</p> <p>Précisons que les voies de circulation seront goudronnées limitant ainsi les envols de poussières au passage des véhicules. Afin de limiter les envols de poussières lors du broyage des déchets verts, cette activité sera suspendue lors des épisodes venteux intenses.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet intègre la réalisation d'un dispositif complet de collecte et de traitement des eaux pluviales comprenant un bassin de rétention qui assurera la compensation de l'imperméabilisation supplémentaire, le traitement de la pollution chronique et le stockage des éventuelles eaux d'extinction en cas d'incendie. On notera que, même en l'absence de traitement avant rejet, les eaux de ruissellement des voiries respectent les valeurs limites de concentrations imposées aux effluents susceptibles d'être pollués dans les prescriptions applicables aux ICPE. Un suivi de la qualité des eaux sera réalisé.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Par sa nature, le projet est destiné à recueillir ces déchets mais n'en produira pas.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie existante est partiellement visible depuis la RD25 et quelques habitations du hameau du Couloubrier. Elle est concernée par l'Orientation d'Aménagement et de Programmation inscrite au PLU de Sainte-Maxime : "Entrée de ville Nord". Afin de garantir l'intégration paysagère, une attention particulière est portée à l'implantation et l'architecture des bâtiments. De même, la végétation existante sera préservée dans la mesure du possible et un masque végétal implanté entre la déchèterie et la RD25 afin de préserver le linéaire végétal.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principaux impacts pressentis concernent :

- les eaux : le projet intègre la réalisation d'un dispositif complet de collecte et de traitement des eaux pluviales comprenant un bassin de rétention qui assurera la compensation de l'imperméabilisation supplémentaire, le traitement de la pollution chronique et le stockage des éventuelles eaux d'extinction en cas d'incendie ;
- les nuisances : le projet n'engendrera pas d'augmentation de nuisances. L'envol des poussières sera limité par l'utilisation de bâches ou couvercles et le revêtement de toutes les voiries. Les émissions sonores seront contrôlées. Enfin, la topographie locale, les choix architecturaux et la plantation d'un masque végétal permettent de garantir l'intégration paysagère du projet ;
- la biodiversité : à ce stade, les enjeux écologiques avérés sont limités à la présence d'oiseaux communs (protégés). Des potentialités écologiques demeurent. Aussi, la CCGST fait réaliser actuellement des investigations complémentaires afin de lever les potentialités et, le cas échéant, définir les mesures " Éviter, Réduire, Compenser ".

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en la rénovation d'une installation existante, sans modification de son activité, afin de la remettre aux normes et d'optimiser la valorisation des déchets, le tout en offrant une meilleure expérience utilisateur et exploitants.

Les potentiels impacts non précisément évalués à ce stade portent sur le milieu naturel mais des investigations complémentaires sont en cours.

Considérant les effets bénéfiques du projet et la prise en compte des impacts, il nous semble que la réalisation d'une étude impact n'apporterait pas de plus-value environnementale au projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Pré diagnostic écologique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le

Signature

